

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SESSION ORDINAIRE**  
*Séance du 16 juillet 2020*

**N°124/07/2020 : COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - BUDGET ANNEXE EAU**

*L'an deux mille vingt, le jeudi 16 juillet à 17h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la salle des sports collectifs du Palais des sports J. Chirac, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 10 juillet 2020.*

**Présents** : 42

Mesdames, Messieurs, Axel DE LABRIOLLE, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Philippe BECADE, Clarisse HEULLAND, Claude JEAN, Véronique LAGARRIGUE, Daniel BORY, Pauline FORESTIE, Khalid LAABID, Nadia CHEKLIT, Jean-Pierre FOISSAC, Sabine SI BELKACEM-COMDAMINES, Jean Martial DEJEAN, Nadine BON, Philippe FASAN, Muriel GIANOLA, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Danielle AMOUROUX, Marie-Agnès DETAILLEUR, Gérard CATALA, Bernard BOUTON, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Mathieu PERGET, Anne-Marie GRIMAL, Fabrice MIEULET, Jean-François GARRIGUES, Quentin SUCAU, Arnaud MOURGUES, Ambre LOPEZ-GIMENEZ, Solal GEA, Michel CAPPELLETTI, Olivier FOURNET, Stéphane GONZALEZ, Jacques ZAMUNER, Sandrine LAGARDE, Arnaud HILION, Andréa CARO, Laetitia DESGUERS, Lucie FOURNEL

**Représentés** : 5

Mesdames, Messieurs Angèle LOUCHART à Annie GUILLOT, Sophie LARAN à Axel DE LABRIOLLE, Aurélie BURATTI à Jean-Pierre FOISSAC, Jeannine MEIGNAN à Andréa CARO, Rodolphe PORTOLES à Laetitia DESGUERS

**Absents** : 2

Mesdames, Messieurs Brigitte BAREGES, Marie-Claude BERLY

**Monsieur Jean-Pierre FOISSAC donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération n° 278 du 17 décembre 2018, portant adoption du Budget Primitif Annexe de l'eau 2019,

Vu la délibération n° 131 du 22 juillet 2019, portant adoption du Budget Supplémentaire Annexe de l'eau 2019,

Considérant que le compte administratif est un document comptable qui retrace les flux financiers d'un exercice budgétaire,

En section d'exploitation, les dépenses réelles (382 436€) sont ventilées principalement entre des dépenses de remboursement d'intérêts d'emprunt (183 869€), des dépenses à caractère général (130 758€) et des dépenses de personnel (89 754€).

Les recettes réelles (2 520 423€) proviennent principalement de la redevance d'affermage : 2 515 728€ H.T.

En section d'investissement, les dépenses réelles d'investissement (1 437 831€) concernent des dépenses de remboursement de capital d'emprunts (764 448€), des travaux (587 887€ HT) et des frais d'études (85 496€ HT).

Les principales opérations de travaux avaient trait à :

des renouvellements et créations de canalisations d'eau potable : rue Joliot Curie, rue de la Paix, rue du Chanoine Pottier, BUO1C

station d'alerte : travaux d'amélioration

Les principales études concernaient :

Finalisation de la mise à jour du schéma directeur d'eau potable ;

Dossier de demande de renouvellement de l'autorisation de l'usine de Fonneuve et de Planques,

Dossier de déclaration de rejet de l'usine de Planques et de Fonneuve,

Diagnostic des UTEP et définition des modalités d'alimentation en eau potable de la ville de Montauban

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement de la DSP eau potable ;

Etude pour la réhabilitation des réservoirs de Garrison n°2 enterrés et des Farguettes n°1 et 2

Il est à préciser le montant net (dépenses moins recettes) des amortissements de 1 205 315€ sur ce budget (opérations d'ordre budgétaires).

Les résultats du Budget 2019 annexe de l'eau sont les suivants :

## VILLE BUDGET ANNEXE EAU

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	1 657 069,71	2 589 741,69	932 671,98
	Section d'investissement	1 507 149,12	2 052 031,44	544 882,32
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)			
	Report en section d'investissement (001)		136 577,94	
		=	=	
	TOTAL (realisations + reports)	3 164 218,83	4 778 351,07	1 614 132,24

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation		
	Section d'investissement	225 791,36	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	225 791,36	0,00

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE CLOTURE
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	1 657 069,71	2 589 741,69
	Section d'investissement	1 732 940,48	2 188 609,38
	TOTAL CUMULE	3 390 010,19	4 778 351,07
			1 388 340,88

#### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>225 791,36</b>	<b>0,00</b>
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 680,43	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	216 110,93	

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir, en dehors de la présence du Maire :

- prendre acte des résultats de l'exercice 2019,
- constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable de la Ville Montauban,
- arrêter les résultats définitifs du Compte Administratif 2019 – Budget Annexe de l'eau,
- adopter le compte administratif 2019 – budget annexe Eau.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

ADOPTEE PAR 36 VOIX POUR, 11 VOIX CONTRE ET ABSTENTION(S) : 0.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

ure le :

De sa publication et/ou affichage : 29/12/2020

Pour certifié conforme.

Montauban, le 16 juillet 2020

Le Maire,

Brigitte BAREGES

